



Abus de confiance

Par mimi52

Bonjour, je vivais en couple avec une copine et en septembre 2013 on s'est separer (soit 6mois après). Elle a garder la maison en location que l'on avait. Je me suis donc enlever du bail. Par contre les factures électricité et gaz etaient aux 2 noms comme elle avait une fille de 8ans et afin qu'elle n'est pas de coupure, il etait convenu qu'elle modifie le rib de chacun de ces fournisseurs. Or aujourd'hui, ces fournisseur me poursuivent pour non paiement et me mettent en service contentieux après le rejet de paiement par ma banque. En effet je ne travail pas actuellement et rencontre des difficultés. Ce sont comme même de grosses factures: 324e de gaz et 111e d électricité, montant correspondant aux factures de octobre2013 à février 2014 (après séparation). J'ai contacter à plusieurs reprises mon ex qui me dis qu'elle paiera ou ne repond plus (la cas de maintenant). Ce qui me met en très grande difficulté financière. A savoir que c'est chez elle que les factures arrivaient et que je n etais absolument pas au courant. J ai su grâce à ma banque. Donc que puis-je faire? Merci à vous.